

EDITO



MARIO BARSAMIAN
Président du réseau
des Carif-Oref (RCO)

Si 2017 est une année de changement, elle doit également permettre la consolidation des jalons posés par les Carif-Oref et leur réseau.

En effet, alors que nombre de nos structures sont en plein processus de fusion dans les nouvelles grandes régions, les Carif-Oref continuent d'apporter le meilleur des services, par exemple au sein des Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Crefop), notamment par l'appui à l'élaboration des contrats de plan régionaux de développement des formations et d'orientation professionnelles (CPRDFOP) ou encore auprès des Comités paritaires interprofessionnels régionaux pour l'emploi et la formation professionnelle (Coparef), le plus souvent en tant que tiers de confiance. Par ailleurs, le réseau des Carif-Oref met ses forces vives au service du déploiement du Compte personnel d'activité (CPA), commencé début janvier, dans la continuité du Compte personnel de formation (CPF).

Cette nouvelle année verra également s'appliquer la loi pour une République numérique dans ses différentes dimensions, dont celle relative à la création d'un service public de la donnée. En tant que producteur de données, le réseau des Carif-Oref doit intégrer ce changement de l'environnement législatif qui complète les mesures déjà prises sur l'information sur la formation. Il se met en ordre de marche pour y répondre au mieux.

C'est parce que le réseau des Carif-Oref a parfaitement conscience de l'impact de ces évolutions sur les métiers, les pratiques ou les modèles économiques des producteurs d'information sur la formation que sont les Carif-Oref, qu'il a coorganisé avec Centre Inffo, en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine, les Premières Assises de l'information sur la formation sur ce thème : le big data, l'open data et le smart data ont été abordés par des spécialistes de haut niveau. Cette manifestation a connu un véritable engouement et a su répondre aux attentes des professionnels. Je m'en réjouis.

ZOOM SUR : LES ASSISES DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION DU 31 JANVIER 2017

www.intercariforef.org



Interview de Jean-Claude GAPIN-FREHEL, Directeur du GIP Alfa-Centre, organisateur des Assises et d'Olivier LETZELTER, Chef du service SESIMO Coordination OREF Grand Est, animateur de l'atelier 1 des Assises*.

Le RCO a coorganisé avec Centre Inffo, en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine, les Premières Assises de l'information sur la formation, le 31 janvier dernier. Pouvez-vous, en quelques phrases, nous expliquer en quoi a consisté cette manifestation ?

Il s'agissait pour notre réseau et nos partenaires de poser un premier jalon sur la thématique forte de « l'impact de l'open et du big data sur nos métiers ». Il fallait, pour ce faire, témoigner de notre veille proactive sur ces concepts, en percevoir les grands enjeux (juridiques, technologiques, organisationnels, bien entendu RH). Il convenait également de lever les appréhensions liées aux incertitudes techniques et aux conséquences floues engendrées par ces nouveaux objets pour dresser sinon des certitudes, au moins des pistes d'action, des questionnements sérieux pour nourrir nos réflexions et stratégies à venir.

Vous avez choisi de coorganiser cette manifestation avec Centre Inffo, pourquoi ?

Ce partenariat avec Centre Inffo illustre, au-delà de l'ancienneté des coopérations, le partage autour de métiers communs de la diffusion d'information. Il est à ce stade important de sortir des limites du réseau pour bâtir des logiques de réseaux. Cela fait partie de notre ADN en région que cette animation d'intelligence collective ; il paraît naturel de la reproduire au niveau national.

*Producteurs et utilisateurs d'information : comment penser l'existence, la qualité et la fiabilité de l'information dans un monde ouvert à l'open et au big data ?

Les Assises avaient notamment pour ambition d'appréhender l'impact de l'open et du big data sur les métiers et les pratiques de l'information sur la formation. Suite à cette manifestation, quel est l'état de vos réflexions sur l'open data ?

L'open data nous interpelle plus a priori et à court terme (mais seulement a priori) que le big data : il nous convie à examiner la situation juridique de nos bases, de nos outils et des données qu'ils contiennent. **Les données publiques, fiables, sécurisées ainsi ouvertes gratuitement deviennent vite auprès d'intermédiaires privés phagocytant les circuits courts des données privées utilisées de manière onéreuse et à des fins commerciales.** Cette pratique va à rebours de l'esprit premier d'ouverture de données publiques qui doivent bénéficier à l'initiative citoyenne, à l'utilisateur final.

Il nous conduit à renforcer les échanges avec nos gouvernances et nos financeurs, notamment, dans un sain usage des fonds publics, pour **éviter que la constitution d'informations financées sur fonds publics ne soit revendue, une fois captée par des organisations extérieures, une seconde fois à ces gouvernances en région et à ces mêmes financeurs.**

Il nous convie dans ce cadre opérationnel à examiner notre capacité à valoriser notre propre information, à apporter la valeur ajoutée adéquate aux données portées par nos bases puis à les mettre en exergue auprès des acteurs des politiques d'emploi d'orientation et de formation, auprès des professionnels et

du grand public, conformément à nos métiers et missions de base. **Le positionnement des Carif Oref au cœur des partenariats et des services publics de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi, nos missions SPRO notamment, sont des atouts sans équivalence, l'open data un aiguillon qu'il faut saisir pour transformer une contrainte légale en opportunité de développement.**

Le point de vigilance : il ne faut pas compromettre par une politique totalement dérégulée d'ouverture des données les modèles de financement des Carif-Oref et de manière plus générale des acteurs publics. Il faut pour cela confirmer à nos financeurs que **la source des données publiques se tarit si elle n'est plus financée.** Il convient de rappeler, au-delà de la conception et de l'assemblage, l'importance de la **qualification** que nous apportons aux données selon des méthodes et référentiels éprouvés et évolutifs dans un contexte sécurisé.

Quel est l'impact du big data sur vos métiers ?

Le big data, au-delà des ressources considérables en données contenues dans nos bases Offre Info et Certif Info, semble en apparence moins nous impacter ; mais ce serait une erreur de ne pas suivre attentivement ce phénomène qui se nourrit de l'accélération exponentielle de la numérisation de notre vie et les cadrages successifs de la réglementation qui ne manqueront pas de l'accompagner.

Il impacte en premier lieu nos métiers en nous amenant à compléter les usages informatifs et statistiques plus traditionnels de nos données par l'utilisation des algorithmes. Nos OREF le font déjà mais sans avoir exploré tout le potentiel de ces modes de calcul. Il faut parvenir à cette évolution de manière plus transparente que les produits algorithmiques actuels du marché, des « boîtes noires » qui orientent souvent le résultat obtenu. **Comprendre que ces «@ instructions logarithmiques@ » embarquent des a priori voire des visions du monde, reproduisent parfois les inégalités et les discriminations, c'est permettre de les ouvrir, de les examiner, de les outiller pour tendre à plus d'objectivité de neutralité, de les réorienter vers la perception des «@signaux faibles@».**

Tous nos métiers sont impactés : ceux de l'information et de la communication, pour mieux cibler les attentes des utilisateurs de nos médias de diffusion (sites internet, applications embarquant des algorithmes,

design de service, apprentissage automatique ou machine learning, réflexion autour de la nébuleuse de métiers émergents webmestre ou community managers), ceux de l'animation et de la professionnalisation parce que les algorithmes utilisés peuvent imprimer une marque « non neutre » sur les informations communiquées aux usagers.

Le big data impacte également les métiers de nos observatoires, ne serait-ce que pour aller quérir la bonne information adaptée aux bons usages dans les Data Lakes succédant aux « entrepôts de données » évoqués lors des Assises ou plus simplement dans l'océan du Web.

Nous aurons à fournir la preuve de notre capacité à explorer les données de manière différente tout en apportant à nos institutionnels, nos financeurs, nos partenaires la transparence et la neutralité des informations ainsi obtenues, leur fiabilité, leur sécurisation et l'adaptation aux usages attendus et au service du public.

C'est ce regard critique qui permettra tant sur l'open data que sur le big data de sérier les questions et d'apporter des réponses juridiques, déontologiques, techniques, méthodologiques, opérationnelles et enfin de communication et d'évolution des organisations, des métiers et des équipes des Carif-Oref.

Quels sont, à votre sens, les principaux enseignements à retenir de ces Assises ?

Le premier enseignement conduit à penser que **la coopération entre pairs évoluant dans les mêmes champs de politiques publiques, au-delà des prérogatives, missions réglementaires et feuilles de routes de chacun, donne plus de force à l'appréhension d'enjeux communs** et interpelle, en ricochet, par une vision partagée à deux, les autres partenaires du champ (Pôle Emploi, Onisep, OPCA et OPACIF...).

Ensuite, il apparaît très distinctement **que les problématiques communes sur ces sujets du big data et de l'open data, qu'elles soient, pour exemple, juridiques, de propriété intellectuelle, ou de modèles financiers de développement et d'exploitation concourent à rapprocher les acteurs, à susciter et renforcer les coopérations publiques autour des données publiques, des valorisations croisées d'information.** Ce n'était pas forcément la tendance principale



ces dernières années, avec l'émergence de projets ou d'outils concurrents, redondants ou se recoupant pour partie.

Pour ce qui touche aux métiers des Carif-Oref, et pour faire un parallèle avec ce que nous analysons dans nos observatoires régionaux sur les métiers verts et du développement durable, **il n'y a pas en perspective de disparition de nos métiers, mais une adaptation, une évolution, des compléments formatifs et certifiants, du changement culturel que notre réseau doit maintenant analyser plus finement pour accompagner les équipes.**

Autre enseignement de ces Assises, c'est **qu'il ne faut pas hésiter à se saisir dès leur origine de sujets complexes, hyper-techniques en apparence pour les désacraliser, dépasser le « sentiment d'incompétence », développer une culture partagée suffisante pour produire des stratégies, alimenter notre action opérationnelle et contribuer à éclairer sur ces thèmes nos financeurs et gouvernances.** « Je dis qu'il faut être voyant, se faire voyant », être un « voleur de feu » écrivait Rimbaud. C'est ce que nous tentons de faire en nous emparant de ces sujets, ce que nous traduisons de manière plus

prosaïque par de la prospective, de la proactivité, de l'information prédictive générée par les algorithmes. Cela revient à dissiper les brumes de magie d'une innovation galopante pour en reprendre les rênes et transmuter par notre professionnalisme et notre expertise renouvelée le champ limité des contraintes en champ maîtrisé des possibles et des opportunités.



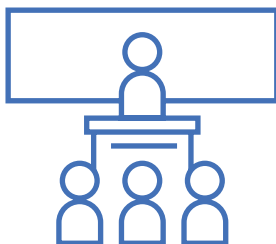
LES INFOS DU RCO

DES INSTANCES RENOUVELÉES

Les instances du réseau des Carif-Oref ont connu des changements récents avec **l'arrivée au sein du conseil d'administration de l'association de deux nouveaux membres.**

Au sein du collège Gouvernance, **Brahim MESSAOUDEN**, administrateur de Défi métiers (Carif-Oref Ile-de-France) et représentant de Force Ouvrière, a intégré le conseil d'administration du réseau des Carif-Oref à compter du 8 décembre 2016.

Par ailleurs, suite au départ en retraite de Catherine NASSER, anciennement directrice de Défi-métiers et administratrice du RCO au sein du collège des directeurs, des élections ont été organisées lors de la réunion des directeurs du 1er février 2017. **Denis CIMIA**, Directeur des Missions Associées (Carif, Oref, PVE) de l'OPRF Guyane a été élu à cette occasion.



LE RÉSEAU DES CARIF-OREF RÉFÉRENCE L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction de l'Accueil,
de l'Accompagnement des
Étrangers et de la Nationalité
(DAAEN)

Démarrée au dernier trimestre 2016, **la phase 1 du projet est entrée dans sa phase opérationnelle à partir de janvier 2017.** Les 14 structures engagées dans le projet sont, en effet, en train de référencer les formations linguistiques prescrites dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (niveau A1), prévu par la loi sur le droit des étrangers du 7 mars 2016. Une réunion, tenue le 3 février en présence des représentants de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (Daaen), a permis de faire le point sur l'état d'avancement de la démarche initiée. Deux enjeux apparaissent à ce stade : réaliser un **référencement harmonisé de l'offre par 14 Carif-Oref** et organiser, avec l'appui de Défi-métiers, **le processus de référencement des organismes de formation labellisés Qualité Français Langue Etrangère (FLE) ou en lien avec la délivrance des certifications retenues par le ministère pour attester de la progression linguistique.**

LA CONTRIBUTION DU RCO AU RÉSEAU EMPLOIS COMPÉTENCES (REC)

Le RCO au sein du Copil, et via les Carif-Oref dans les groupes de travail (prospective régionale – prospective sectorielle, compétences transversales – compétences transférables, etc.), **participe et contribue au REC depuis sa création** il y a un peu plus de trois ans, suite à la Grande Conférence Sociale de 2013. Le REC réunit également les observatoires des branches, les décideurs publics et économiques en matière de développement économique, d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle. Le REC a pour objectifs **de renforcer les capacités collectives d'observation et de prospective et, d'anticiper les compétences de demain** pour accompagner les transitions professionnelles et développer un emploi de qualité.

Les publications des travaux réalisés vont s'échelonner ces prochaines semaines. **Un évènement se tiendra le 22 juin prochain ayant pour but de présenter les principaux résultats et de mettre en perspective les nouveaux enjeux pour de nouvelles pistes de travail.**



Directeur de publication :

Mario Barsamian - Président RCO

Rédactrice en Chef :

Linda Oulmane - Chargée de mission - coordonnatrice RCO
06 50 12 58 59 / linda.oulmane@intercariforef.org



www.intercariforef.org
contact@intercariforef.org